ATELIER SUR L'AGRICULTURE ET LA PROTECTION SOCIALE – EXPERIENCE DU SENEGAL

Présenté par Mouhamadou Moustapha FALL
Ingénieur agroéconomiste spécialiste assurance agricole
Directeur Général Adjoint de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal

Cape Town, Afrique du Sud, 25 et 26 novembre 2014

CNAAS
ASSURANCE AGRICOLE

PLAN DE PRESENTATION

1-Etat des lieux & Orientations stratégiques

2-Initiatives sur l'assurance agricole

3-Modalité de mise en œuvre

4-Construire la Résilience pour renforcer la protection sociale

5-Opportunités

6-Défis et enjeux

7-Recommandations

I-ETAT DES LIEUX & ORIENTATIONS STRATEGIQUES

SANTE

- 10/11/2008 : décret instituant un régime de protection sociale pour les personnes exerçant les métiers de l'agriculture et leurs ayants droits.
- 1ère étape : assurance-maladie (pilotes à St Louis et Tambacounda).

➔À terme, extension à différentes branches relatives à la Protection Sociale

Caisse nationale de protection sociale pour assurer au niveau national la coordination du régime.

Caisses régionales : Statut d'organisme privé chargé d'une mission de service public.

I-ETAT DES LIEUX & ORIENTATIONS STRATEGIQUES

AGRICULTURE

- 2008 création de la CNAAS
- Ses missions découlent de la loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) promulguée en juin 2004 :
  - Article 57 stipule que « la protection contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvo-pastorale est assuré par l'Etat;
  - De même Article 57 dispose que « l'Etat en concertation avec les organisations professionnelles agricoles, définit et met en œuvre une politique de soutien aux assurances agricoles, afin de sécuriser la production, les revenus et les équipements ».
- Au sujet de la LOASP.
  - Un schéma directeur pour un nouveau régime de protection sociale agricole doit être élaboré d'ici deux ans depuis sa promulgation;
  - Le gouvernement s'engage à financer le système pendant ses cinq premières années de fonctionnement.

➔**La protection sociale et les mécanismes de prévention et de gestion des risques et catastrophes deviennent une des pierres angulaires du Plan Sénégal Emergent (PSE) à partir de 2014.**

2-INITIATIVES sur ASSURANCE AGRICOLE

- CNAAS: assurance des principales spéculations pratiquées à grande échelle (arachide, riz, mil, maïs, sorgho et coton).

  ➔ produits simples répondant aux qualités des risques de masse.

- CNAAS collabore avec divers programmes d'assurance agricole avec les partenaires suivants:
  - USAID & GIIF : indices maïs, arachide et mil avec Planet Guarantee
  - ACDI : projet assurance oignon dans les Niayes ;
  - R4 (PAM/ Oxfam America) : projet assurance indicielle déficit pluviométrique et assurance mortalité bétail dans la région de Tambacounda.

2-INITIATIVES sur ASSURANCE AGRICOLE

CNAAS en 2013

FCFA	RECOLTE	ELEVAGE
primes nettes émises	236 817 752	247 542 625
somme assurée	4 972 619 615	4 372 264 904
sinistres payés	34 015 860	19 979 975
S/P	8,44%	13,7%
# assurés	5 000	1 500
# bétail assuré		197 500
superficies assurées	7 900 ha	

L'essentiel du portefeuille est constitué par le biais du crédit agricole accordés aux petits exploitants du secteur de l'irrigué organisés en groupements de producteurs.

Souscription (2014) du Sénégal à la Mutuelle Panafricaine de Gestion des Risques (ARC). Prime (1 800 000 000 Fcfa) payée par le gouvernement Nippon. Couverture Sécheresse, risque catastrophique.

➔Permet à l'État d'appuyer les populations, sauver le noyau sensible du cheptel et prendre en charge la malnutrition.

3-MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- **Régime de protection sociale des agriculteurs (santé) :**
  - ensemble des services de santé disponibles dans les structures de soins publiques.
  - Prise en charge : 70% (niveau I) et 90% (niveaux II & III).
- **Assurance agricole.** deux formes de soutien par le Ministère des Finances et Ministères de l'Agriculture
  - subvention de 50% des primes récoltes de certaines grandes spéculations (riz, le maïs, l'arachide, le coton, le mil et le sorgho);
  - exonération des contrats d'assurance agricole à la taxe sur les conventions d'assurance.

3-MODALITES DE MISE EN ŒUVRE (suite)

Coordination assurance maladie et assurance agricole

- Le régime de protection sociale volet santé des agriculteurs n'est pas encore effectif. Néanmoins, il existe quelques initiatives dans le secteur agricole:
- Un certain nombre de mutuelles de mutuelles de santé communautaires développent des partenariats depuis les années 90 avec des organisations d'agriculteurs telles que la FENAGIE/PECHE et l'UNCAS ont participé à ce mouvement en promouvant des systèmes mutualistes pour répondre aux besoins de leurs membres.
- Un pool des assureurs pour la mise en œuvre d'un programme micro assurance santé

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

Cycle de dégradation des conditions de vie

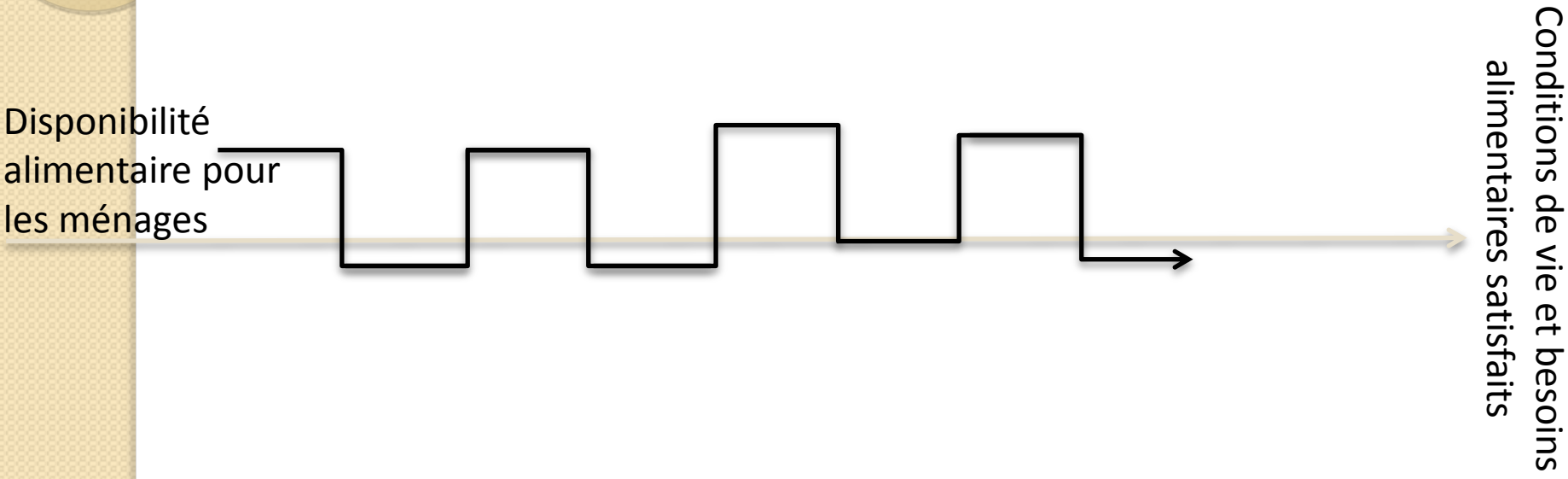

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

Cycle de dégradation des conditions de vie

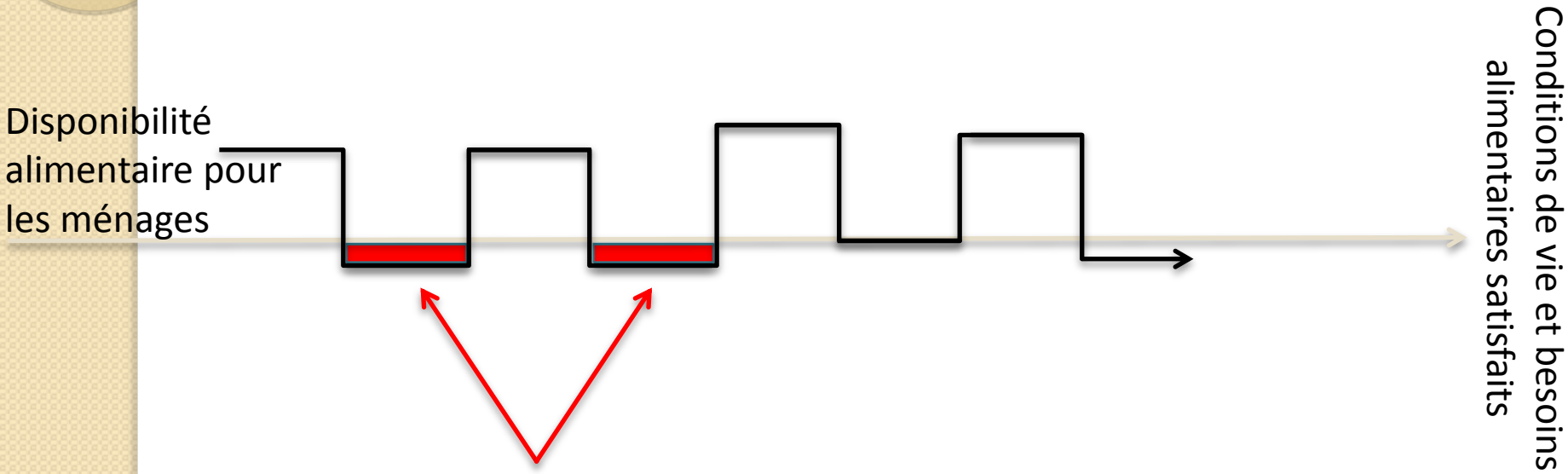

Situations périodiques de tension alimentaire pendant la soudure (filets de sécurité)

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

Cycle de dégradation des conditions de vie

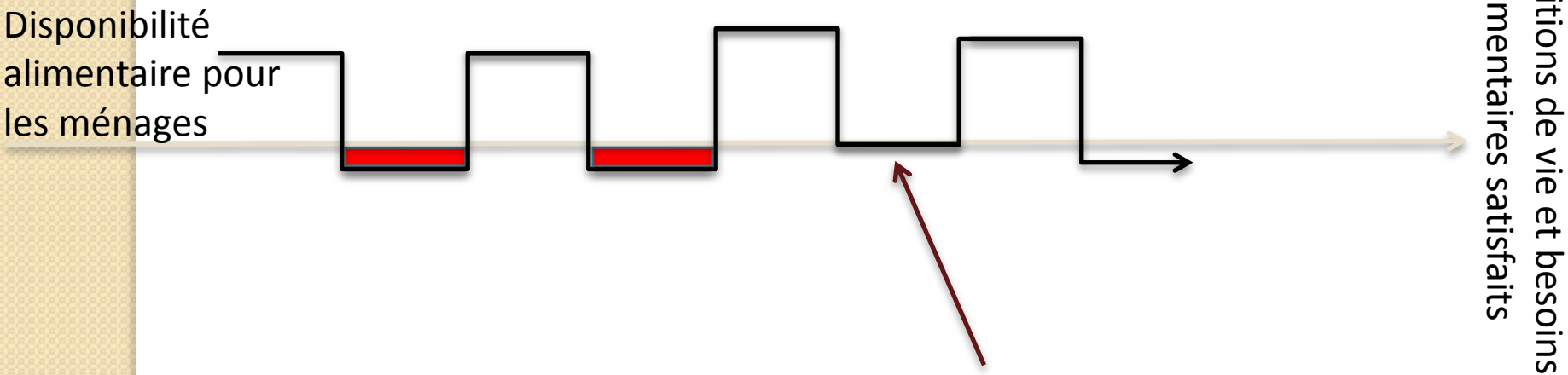

Pas de tension dans les bonnes années, faible marge néanmoins

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

Cycle de dégradation des conditions de vie

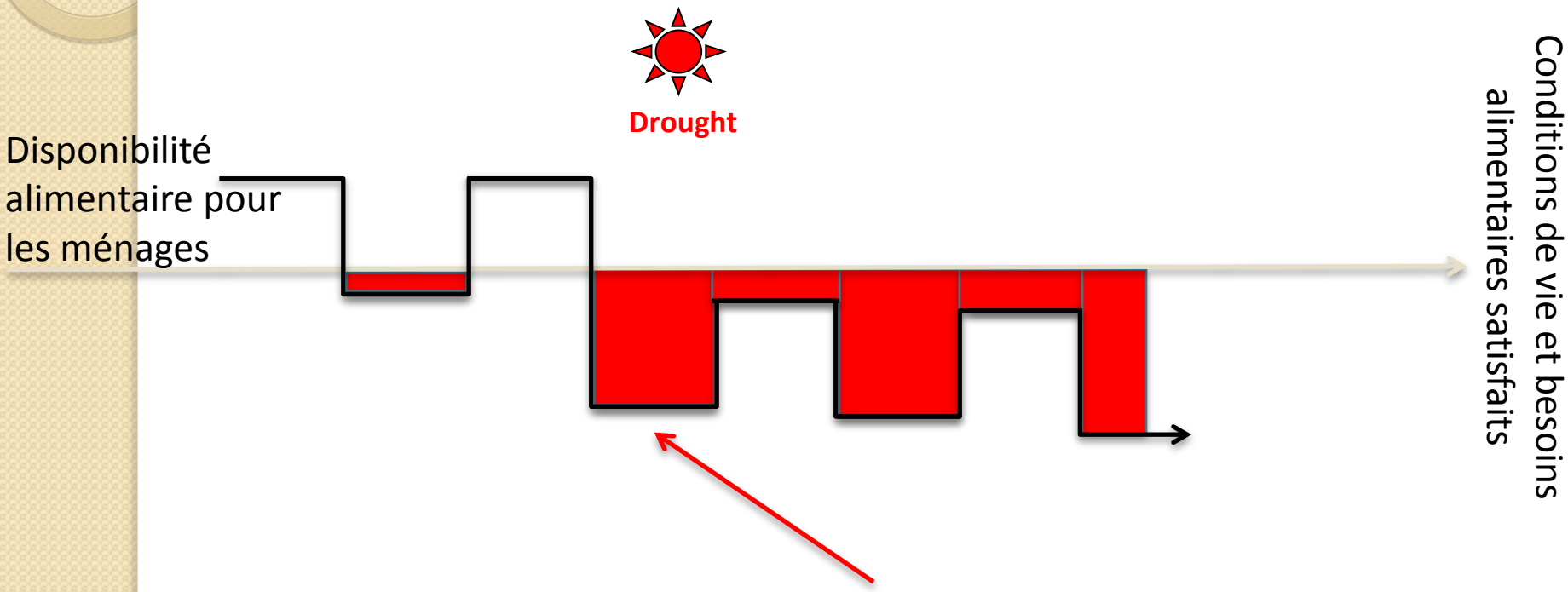

Une sécheresse majeure a un impact immédiat et de long terme sur les conditions de vie des ménages

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

Cycle de dégradation des conditions de vie

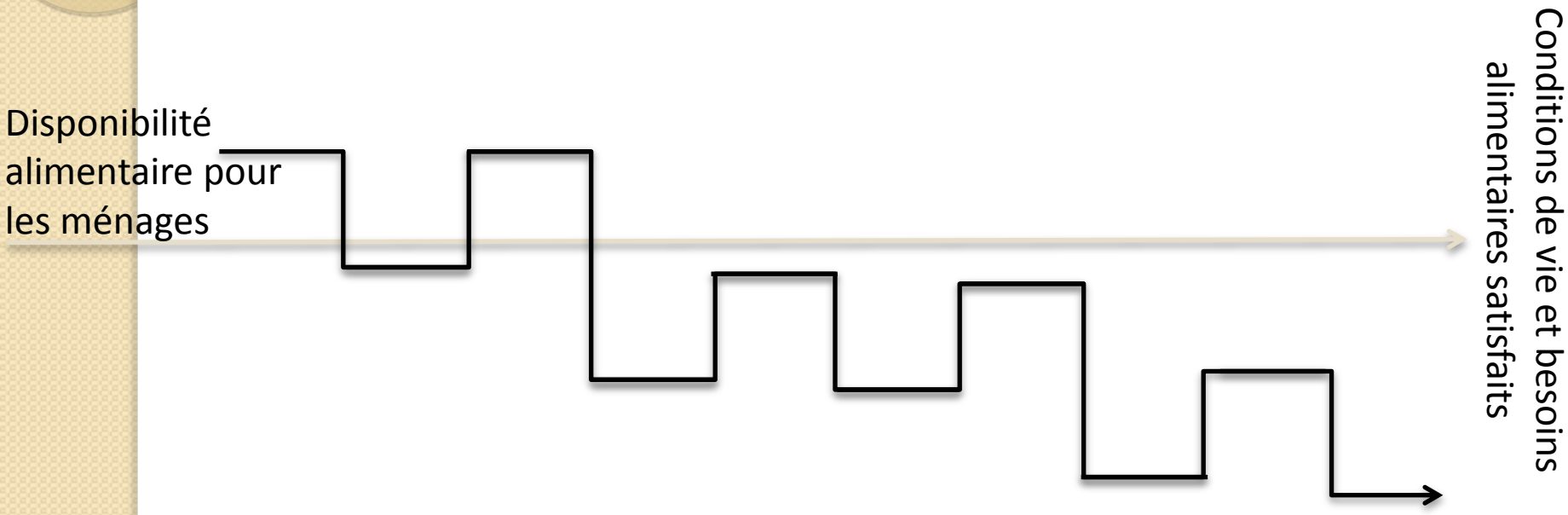

Avec un risque climatique accru, ce scenario devient de plus en plus difficile à gérer

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

R4, modèle de résilience rurale

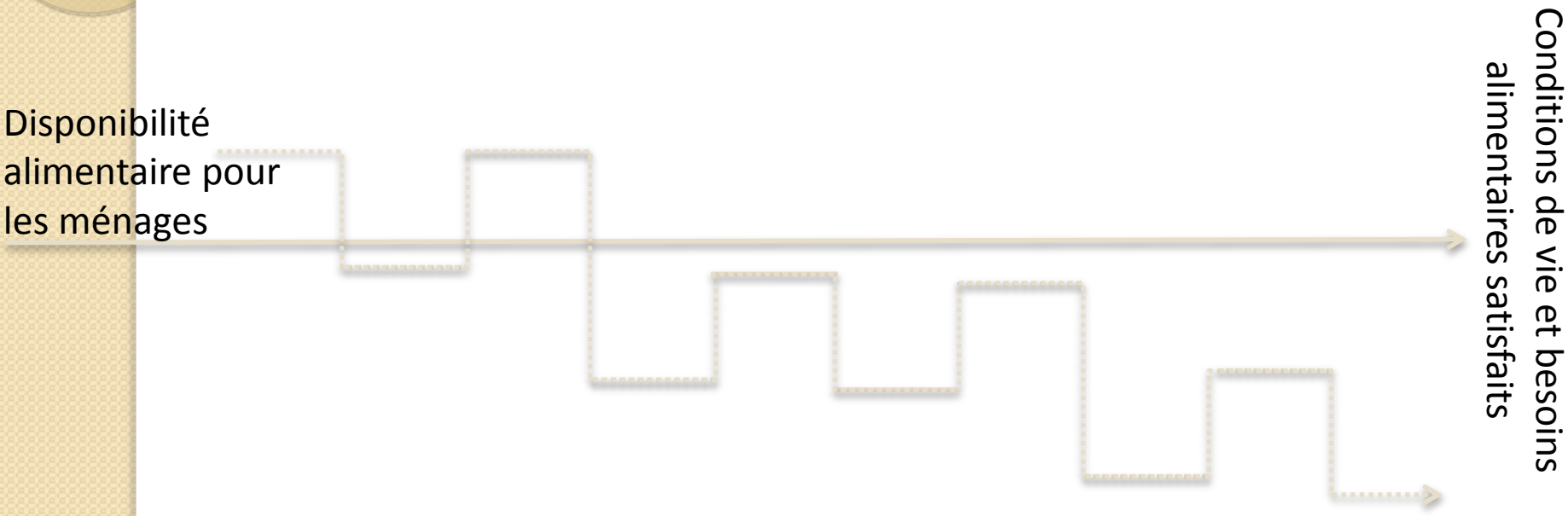

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

R4, modèle de résilience rurale

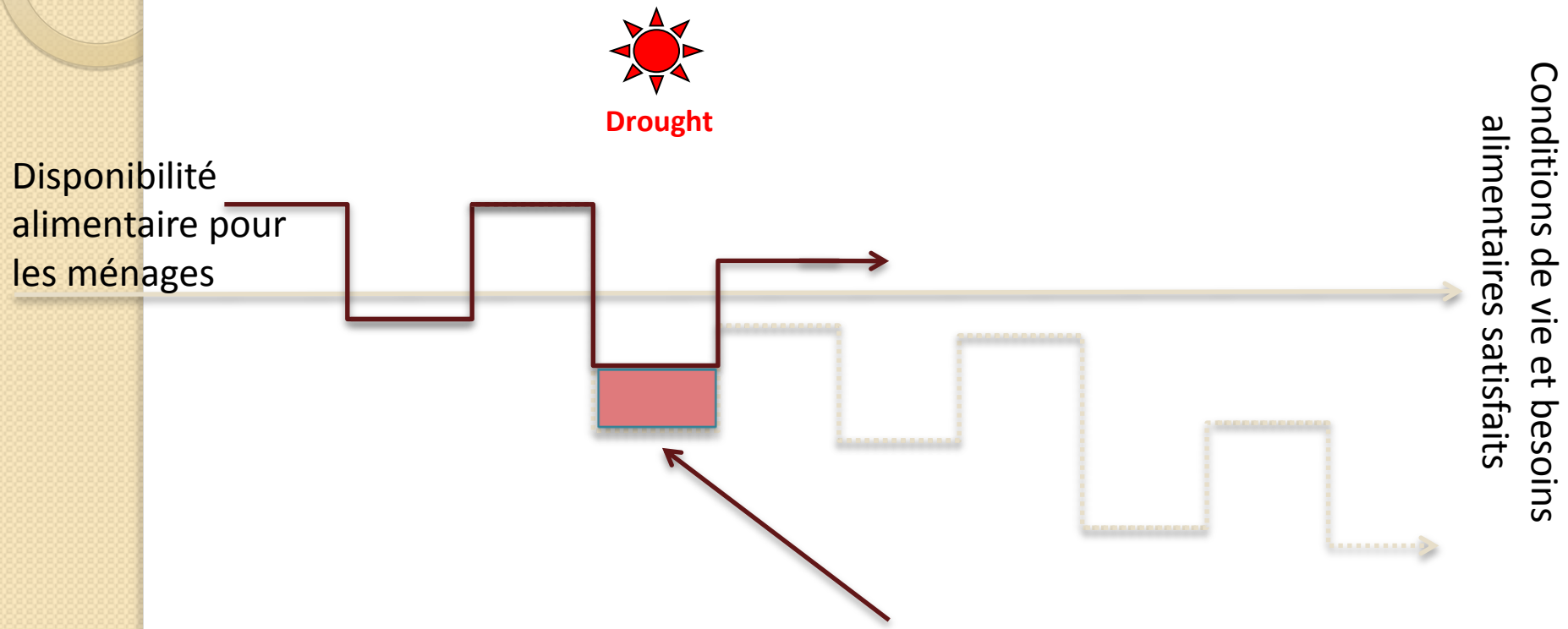

Réduction du risque de sécheresse – système d'irrigation ou conservation des sols– limite l'impact de la sécheresse

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

R4, modèle de résilience rurale

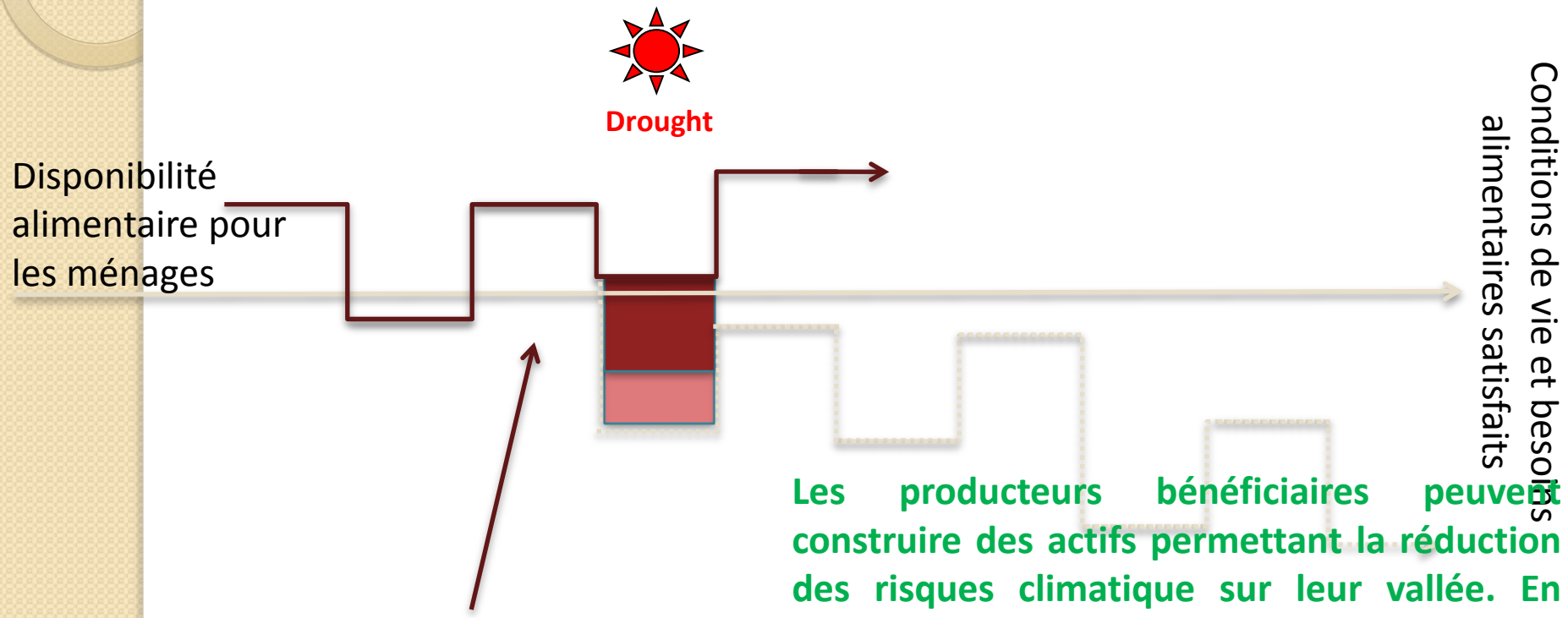

Assurance (par le travail ou non) aide à répondre aux besoins pendant la sécheresse ➔ C'est le rôle de la CNAAS

Les producteurs bénéficiaires peuvent construire des actifs permettant la réduction des risques climatique sur leur vallée. En contrepartie, la prime est payée par le PAM, avec une augmentation progressive de la part en cash.

➔ Près de 2000 bénéficiaires en 2014

4-CONSTRUIRE LA RESILIENCE, POUR RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE

R4, modèle de résilience rurale

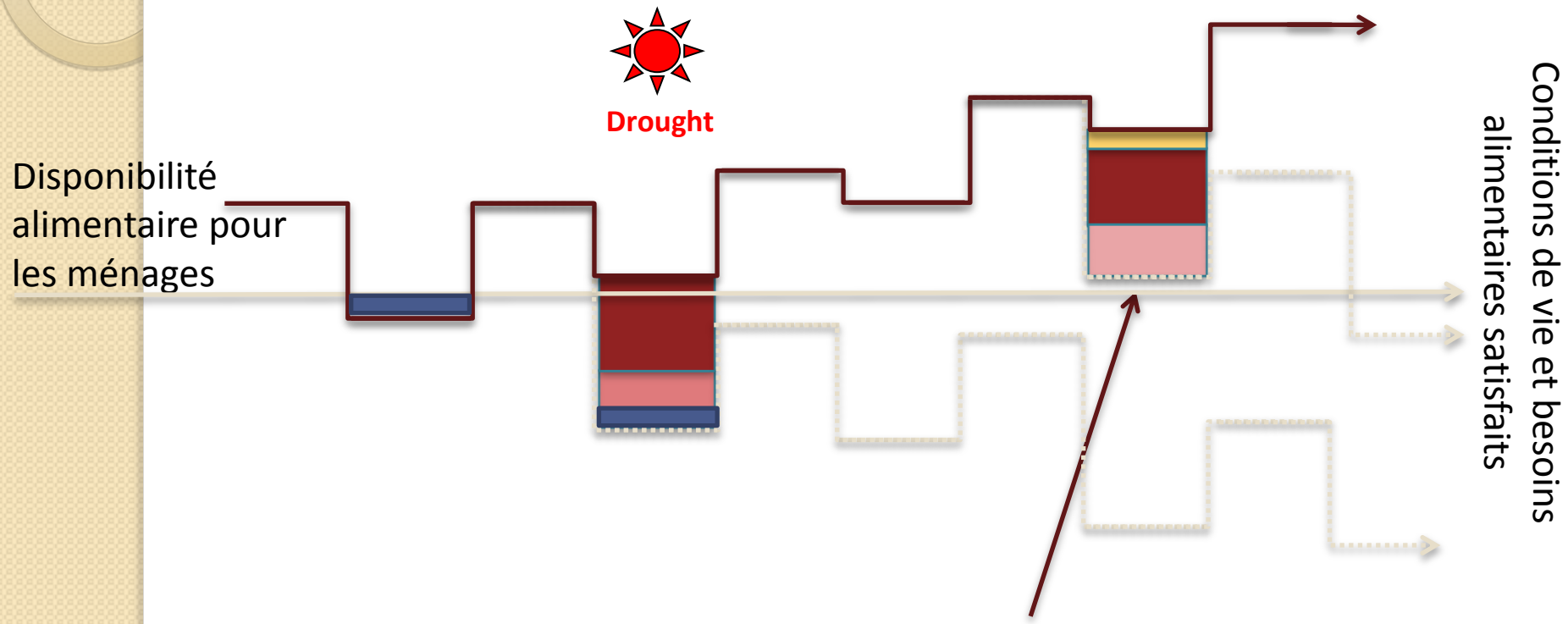

Accès au crédit permet d'accroître la productivité, de diversifier la production et d'accroître l'épargne, l'ensemble garanti par l'assurance offert par la CNAAS

5- OPPORTUNITES

- Réforme portée par les hautes autorités ;
- Politique de Décentralisation ;
- Existence de dynamiques communautaires sectorielles ;
- Financements Innovants ;
- Partenariats Public Privé ;
- Approches multisectorielles réussies.

6- DEFIS ET ENJEUX

- **Engagements financiers & techniques:**
  - Constuction de la capacité de l'Etat à developer et mettre en oeuvre des programmes de gestion des risques intégrés (dont R4)

- **Aspects juridiques :**
  - élaboration des textes juridiques devant régir le régime, en application de la LOASP ;

6- DEFIS ET ENJEUX

- **Assurance agricole** :

Poids de l'agriculture dans les économies africaines + Effets dévastateurs des calamités sur les productions agricoles

➔ recours inévitable à l'assurance comme moyen efficient de mitigation des risques et de développement du financement rural.

Opportunité unique de construire les infrastructures de marché du risque agricole

- **Articulation avec ARC :** définir un cadre règlementaire adéquat pour la conduite de ce programme au Sénégal.

- **Renforcement des outils pour construire la protection sociale** :

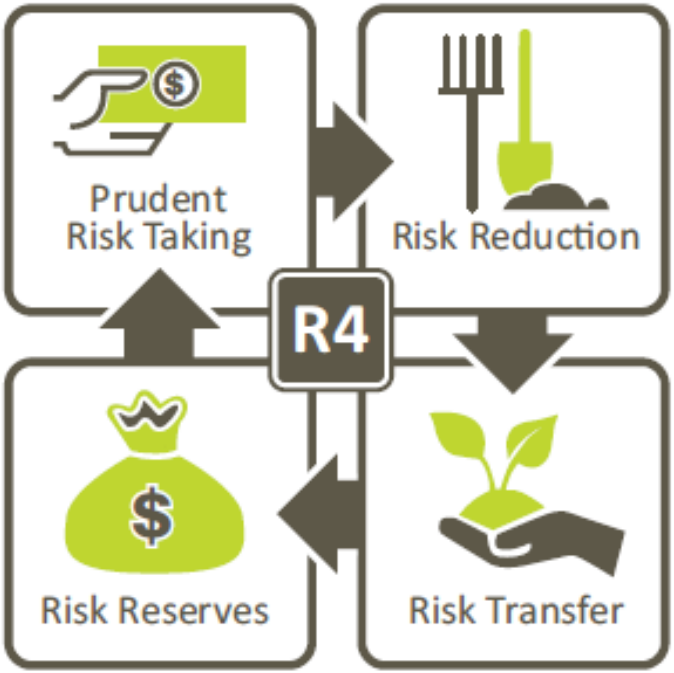

Social Safety Net

7- RECOMMANDATIONS

Sur le plan institutionnel :

- validation de la définition et mise en œuvre du cadrage institutionnel et réglementaire de la protection sociale des agriculteurs.

Sur le plan de la mise en œuvre :

- mettre en place un comité multisectoriel et assurer la disponibilité d'un plan stratégique ;
- actions concomitantes au niveau des 2 piliers stratégiques : accessibilité financière (demande) et offre (disponibilité et qualité).

➔renforcement des sources de financement et des capacités techniques des structures publiques pour gérer la stratégie et les outils de protection sociale

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Contacts:

moustapha.fall@cnaas.sn

Tél (00221) 77 665 88 14

CNAAS

ASSURANCE AGRICOLE